

CONSEIL MUNICIPAL
Séance Ordinaire

Séance du Jeudi 1^{er} juin 2017
20h30

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Benoist CHAMARAUD, Florence MANDON, Arnaud DUCCELLIER FAUVY, Fabien ORCEL, Sylvie SABATIER, Jean-Michel PIDOLOT, Pascale CHOTEL

EXCUSES : Michel PERRET donne pouvoir à Jean- Michel DREVET, Philippe PELLET

ABSENT : Bruno BESANÇON, Erwan BRACCHI

Secrétaire de séance : Sylvie SABATIER

1) Délibération pour modification statutaire des indemnités maires et adjoints :

Le Maire informe qu'en application du décret N°2017-85 du 26 janvier 2017, il convient de régulariser la liquidation des indemnités des élus de janvier 2017. Le décret fixe l'indice de référence, qui était jusqu'alors de 1015, à 1022 en 2017 et 1027 au 1^{er} janvier 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

2) Financement du SIVU du groupe scolaire 2017 :

La participation de la commune de TRAMOLE est estimée pour l'année 2017 à 122 218 € est répartie comme suit :

Versement par la Mairie 1T2017 : 22 000 €

Versement par la Mairie 2T2017 : 33 406 €

Versement par la Mairie 3T2017 : 33 406 €

Versement par la Mairie 4T2017 : 33 406 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

3) Délibération pour prise de position pour implantation par Orange de poteaux en aérien :

Monsieur le Maire souhaite que le conseil prenne position sur le projet de la société ORANGE d'installer sur la commune de Tramolé des poteaux de transit en aérien pour le passage de lignes téléphoniques dans le but d'alimenter la commune voisine de Culin.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, REFUSE, à l'unanimité, l'installation de poteaux en aérien par la société « ORANGE »

4) Délibération pour l'achat d'un terrain pour sécurisation de la voirie :

Achat d'une Parcelle de 2 050m² pour améliorer la sécurité et la visibilité à l'entrée du village au prix de 5 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve avec 2 Abstentions et 10 pours.

5) Délibération pour régulariser l'utilisation d'une bande de terrain pour aménagement de la voirie :

Report au prochain conseil.

6) Taxe assainissement 2017 :

La participation à l'assainissement sera la même qu'en 2016. Seule la taxe pour modernisation des réseaux reversée à l'Agence de l'Eau sera revalorisée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

7) Conservation par le budget principal du résultat de clôture du budget annexe d'assainissement à la fin de l'année 2017 :

En prévision de la prise de compétence assainissement par Bièvre Isère communauté le 1/1/2018 le Conseil Municipal, souhaite à l'unanimité que le résultat du budget assainissement soit reversé en intégralité au budget communal.

8) Questions diverses :

- Le 26 et 27 Août 2017 Comice Agricole à Meyrieu les étangs ; Faire suivre par mail la fiche à chaque conseiller concernant l'emploi du temps du Comice Agricole ;
- La liaison douce ; Maurice Bonnet Piron informe le conseil sur l'avancement de l'étude.
- ElémenTerre : il s'agit d'ateliers scientifiques élémentaires à Artas. Brochure présentée par Sébastien.
- Complex city foot : Les travaux ont démarré et devraient se terminer avant la fin juin.
- Mezzanine à la salle des fêtes : Les travaux démarreront autour du 11 septembre 2017 pour une durée d'environ 2 semaines.
- SIVU : Une nouvelle directrice est arrivée à l'école à mi-temps en CDD renouvelable pendant au maximum 6 ans ;
- 1 classe supplémentaire pourrait peut-être envisagée à la rentrée ;
- Ambroisie : Il faudrait de préférence l'arracher et non la couper ;
- Arnaud DUCELLIER FAUVY transmet sa lettre de démission du SIVU à Jean-Michel DREVET.

Fin de séance : 22h30